

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	15	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 20/12/2023
Et
Publication ou notification du :
20/12/2023

L'an 2023, le 18 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 07/12/2023 et affichés à la porte de la Mairie le 07/12/2023.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BALOUZAT Alain, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. CAPOIS Guillaume, M. COLAS Christophe, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BOUILLETTE Lionel à Mme MOURICHON Véronique, Mme CERCEAU Christelle à Mme DUWEZ Nathalie, M. DE FARIA CASTRO Custodio à M. BALOUZAT Alain, M. GANDON Jean-Charles à M. VALENTE Vitor, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à M. COLAS Christophe, Mme PACTON Stéphanie à Mme LOTT Myriam, Mme SCHAPPACHER Karine à M. CAPOIS Guillaume

A été nommé(e) secrétaire : M. BUIRON Alain

C2023_42 – Dénomination de la Zone d'Activité Économique (ZAE)

Il est rappelé que lors de sa séance du 27 septembre 2023 le conseil municipal avait accepté à l'unanimité le transfert de la Zone d'Activité Économique (ZAE).

Afin que la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau puisse effectuer la signalisation verticale, il est demandé à la commune de Bourron-Marlotte de nommer cette zone d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de l'appeler "Zone d'Activité de la Sablière".

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 20/12/2023

Secrétaire de séance,
Alain BUIRON

